



NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

OCCITANIE

Retour sur
10 ans d'évolution
| 2007 - 2016 |

À retenir

La crise de 2008 a touché plus tardivement l'ESS que le reste de l'économie privée régionale, décalage temporel qui tend à démontrer que ces deux champs économiques obéissent à des logiques, en partie, différentes. De fait, les canaux par lesquels les effets de cette crise se sont diffusés semblent distincts : s'agissant de l'ESS, c'est essentiellement au travers de la diminution des financements publics aux associations, elle-même liée aux contraintes budgétaires accrues ayant pesé sur l'Etat et les Collectivités territoriales, que la crise a impacté la capacité de l'ESS à maintenir et créer des emplois. La composante associative représente en effet, à elle seule, environ 85 % du total des effectifs régionaux de l'ESS.

Cette sensibilité de l'emploi associatif aux politiques publiques appelle une attention particulière au moment où des changements importants sont envisagés en la matière, avec, d'un côté, la suppression prévue de nombreux contrats aidés et, de l'autre, l'annonce d'un acte II de la loi sur l'ESS, qui devrait déboucher sur la mise en œuvre d'un « Social Business Act » à la française et d'un accélérateur d'innovation sociale.

Pour autant, sur les 10 années considérées, toutes les composantes de l'ESS, quelle que soit leur forme juridique, ont créé des emplois en Occitanie, ce qui a permis aux effectifs de ce champ économique de progresser sensiblement plus vite que ceux du reste de l'économie privée. Les Scop / Coop Loi 47 et les Scic, de même que les mutuelles et les fondations, ont fait preuve d'un dynamisme assez remarquable, manifestant ainsi la pertinence du modèle entrepreneurial spécifique de l'ESS, lequel tend à donner la priorité au développement à long terme de l'activité plutôt qu'à une recherche de rentabilité financière à court terme.

La robustesse du modèle de l'ESS est également perceptible au travers des données départementales, qui permettent de constater, entre autres, une capacité de développement particulière de l'ESS dans les territoires ruraux à faible densité de population.

TENDANCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

» Un impact différé de la crise économique

Evolutions de l'emploi salarié dans l'ESS et dans l'économie privée hors ESS entre 2007 et 2016 en Occitanie

	2007-2016			Évolutions annuelles [en %]										2015-2016
	Evolution annuelle moyenne [en %]	Evolution [en %]	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois	
ESS	+ 0,8	+ 7,0	+ 11 749	+ 1,8	+ 1,1	+ 1,7	- 0,8	- 0,2	+ 0,9	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,8	+ 1 378	
Privé hors ESS	+ 0,5	+ 4,3	+ 45 355	+ 1,8	- 1,1	+ 0,1	+ 1,3	+ 0,5	- 0,2	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,4	+ 15 621	
Total secteur privé	+ 0,5	+ 4,6	+ 57 104	+ 1,8	- 0,8	+ 0,3	+ 1,0	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,2	+ 0,3	+ 1,3	+ 17 000	

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

Sur les dix années comprises entre 2007 et 2016, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) a créé près de 12 000 emplois (solde créations/suppressions) en région Occitanie, soit 21% du total des emplois privés créés, alors même que l'ESS y représente 14 % des effectifs correspondants (en moyenne sur la période considérée pour le périmètre couvert par l'Urssaf : environ 175 000 salariés sur 1 260 000).

En moyenne annuelle, les effectifs dans l'ESS ont progressé de + 0,8 %, ratio sensiblement plus élevé que celui enregistré dans le reste de l'économie privée régionale : + 0,5 %.

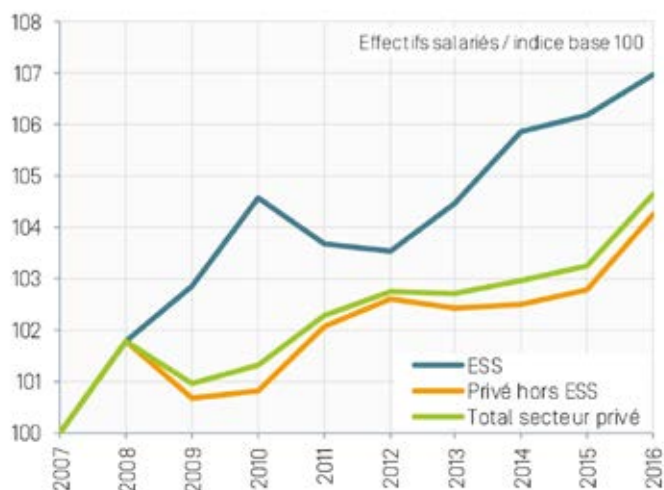
La croissance de l'emploi dans l'ESS recouvre des évolutions contrastées selon les années : après avoir progressé de façon significative entre 2007 et 2010, les effectifs ont reculé en 2011 et 2012, avant de croître de nouveau à partir de 2013, de façon plus ou moins importante selon les années, mais à un rythme globalement inférieur à ce qu'il était en début de période.

Les dernières données trimestrielles en notre possession montrent que cette croissance modérée de l'emploi dans l'ESS régionale tend à se poursuivre, avec, en glissement annuel, des hausses de + 0,4 % au 1^{er} trimestre 2017 et de + 0,1 % au 2^{ème} trimestre 2017.

Dans le reste de l'économie privée, des évolutions contrastées selon les années se font également jour : après une croissance significative sur 2007-2008, l'emploi a reculé de façon également significative en 2009, avant d'enregistrer des variations annuelles assez marquées. Ces dernières font néanmoins apparaître une tendance à la hausse, avec une progression substantielle en 2016. Nos prochaines notes permettront de voir si cette reprise perdure. Pour l'heure, les dernières données trimestrielles montrent qu'elle se poursuit, les effectifs dans l'économie privée régionale hors ESS ayant progressé, en glissement annuel, de + 1,8 % au 1^{er} trimestre 2017 et de + 2,4 % au 2^{ème} trimestre 2017.

Au final, il apparaît que les conséquences de la crise économique mondiale débutée en 2008 ont touché plus tardivement l'ESS que le reste de l'économie privée régionale. Par la suite, ces deux champs économiques ont vu leurs effectifs croître à nouveau, mais à des rythmes plus réduits qu'antérieurement (avec, tout de même, une forte hausse en fin de période pour l'économie privée hors ESS).

Evolution annuelle de l'emploi salarié dans l'ESS et l'économie privée hors ESS entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

Le décalage temporel dans les évolutions de l'emploi entre l'ESS et l'économie privée hors ESS peut s'expliquer, entre autres, par le fait que les activités exercées au sein de cette dernière relèvent exclusivement de la sphère marchande, de sorte qu'elles ont été directement touchées par la crise économique de 2008.

En revanche, dans l'ESS, une part importante des activités relevant de la sphère non marchande, celles-ci ont été touchées plus tardivement, car indirectement, par les effets de la crise. C'est surtout au travers des baisses de financements publics (en y incluant les contrats aidés), conséquence des contraintes budgétaires accrues ayant pesé sur l'Etat et les Collectivités territoriales, que la crise a pu impacter l'activité et l'emploi dans l'ESS, en particulier au sein de sa composante associative (cf. *infra*).



Sur la période considérée, les établissements employeurs de l'ESS ont vu leur nombre progresser de + 0,9 % en moyenne annuelle, soit un taux de croissance quasiment équivalent à celui de l'emploi. Les évolutions annuelles sont, elles aussi, très semblables à celles des effectifs : le nombre d'établissements a crû de façon significative entre 2007 et 2010 (+ 1 %, + 3,2 %, + 4,9 %), régressé en 2011 et 2012 (- 0,9 %, - 1,2 %), avant de progresser à nouveau, mais à un rythme plus réduit qu'en début de période, sur 2013-2015 (+ 0,4 %, + 1,9 %, + 0,7 %).

En revanche, pour l'année 2016, une nette divergence apparaît : alors que le nombre d'établissements a reculé de façon marquée (- 1,4 %), les effectifs ont continué, comme on l'a vu, à augmenter.

Cette divergence peut être révélatrice d'un phénomène de concentration des entreprises de l'ESS régionale, qui semble, pour l'heure, se confirmer : en glissement annuel, le nombre d'établissements de l'ESS a diminué de - 1,2 % au 1er trimestre 2017 et de - 1 % au 2ème trimestre 2017.

Dans l'économie privée hors ESS, le nombre d'établissements employeurs a augmenté très modérément : + 0,3 % en moyenne annuelle, soit une croissance sensiblement plus réduite que celle des effectifs.



TENDANCES SELON LES FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES DE L'ESS

» Une croissance de l'emploi dans toutes les composantes de l'ESS

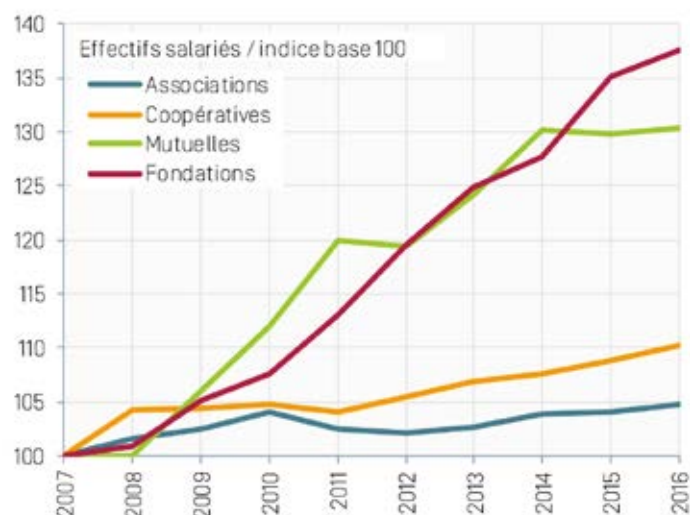
Evolutions de l'emploi salarié selon les composantes juridiques de l'ESS entre 2007 et 2016 en Occitanie

	2007-2016			Évolutions annuelles [en %]									2015-2016
	Evolution annuelle moyenne [en %]	Evolution [en %]	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois
Associations	+ 0,5	+ 4,8	+ 6 947	+ 1,7	+ 0,8	+ 1,5	- 1,5	- 0,4	+ 0,6	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,7	+ 1 075
Coopératives	+ 1,1	+ 10,3	+ 1 318	+ 4,2	+ 0,2	+ 0,3	- 0,6	+ 1,4	+ 1,3	+ 0,7	+ 1,0	+ 1,4	+ 200
Fondations	+ 3,6	+ 37,5	+ 892	+ 0,9	+ 4,2	+ 2,4	+ 5,2	+ 5,7	+ 4,4	+ 2,3	+ 5,7	+ 1,8	+ 58
Mutuelles	+ 3,0	+ 30,3	+ 2 592	+ 0,0	+ 6,0	+ 5,7	+ 7,1	- 0,4	+ 3,9	+ 4,8	- 0,3	+ 0,4	+ 45
Total ESS	+ 0,8	+ 7,0	+ 11 749	+ 1,8	+ 1,1	+ 1,7	- 0,8	- 0,2	+ 0,9	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,8	+ 1 378

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

Evolutions annuelles de l'emploi salarié selon les composantes juridiques de l'ESS entre 2007 et 2016

Toutes les formes juridiques d'entreprises de l'ESS ont vu leurs effectifs progresser, de façon plus ou moins importante, au cours de la période considérée.



LES ASSOCIATIONS : UNE CROISSANCE MODÉRÉE MAIS UN VOLUME IMPORTANT D'EMPLOIS

Sur les dix années considérées, l'emploi dans les associations a progressé de façon modérée, avec un taux de + 0,5 % en moyenne annuelle. Ces dernières n'en sont pas moins à l'origine de 59 % du total des emplois créés par l'ESS au cours de la période (7 000 sur 12 000), la composante associative représentant, de loin, la plus grande part des effectifs de l'ESS (85 % en moyenne sur la période considérée pour le périmètre couvert par l'Urssaf : près de 149 000 salariés sur 175 000).

Cette prédominance explique que les évolutions annuelles de l'emploi associatif au cours de la période soient très similaires à celles enregistrées pour l'ESS dans son ensemble, avec des progressions significatives sur 2007-2010, des baisses en 2011 et 2012, et une reprise à partir de 2013, avec des taux plus ou moins forts selon les années.

En termes de secteurs d'activité, les principaux pourvoyeurs d'emplois associatifs sur les 10 ans considérés sont ceux du sport et des loisirs (+ 4 100 emplois ; + 5,6 % en moyenne annuelle), de l'action sociale (+ 3 600 ; + 0,5 %) et de la santé (+ 841 ; + 0,9 %).



Le nombre d'établissements associatifs a progressé de + 0,4 % au cours de la période considérée, soit quasiment comme l'emploi au sein de cette composante. Les mouvements annuels du nombre d'associations sont très semblables à ceux des effectifs, sauf en toute fin de période, où une disjonction s'opère : le nombre d'associations a en effet diminué de façon significative en 2016 (- 1,5 %), alors que l'emploi au sein de ces dernières a progressé de + 0,7 %.



LES COOPÉRATIVES : UN FORT DYNAMISME DES SCOP / COOP. LOI 47 ET DES SCIC

L'emploi au sein de la composante coopérative a crû de + 1,1 % en moyenne annuelle, pour atteindre un peu plus de 14 000 salariés en 2016 (contre près de 12 800 en 2007). Ce ratio recouvre des évolutions contrastées selon les types de coopératives considérés :

- ▶ Dans les **coopératives de crédit**, les effectifs ont légèrement augmenté : + 0,3 % en moyenne annuelle. Néanmoins, l'emploi au sein de ce type de coopératives a reculé quasiment chaque année à partir de 2013.
- ▶ Dans les **Sociétés coopératives et participatives (Scop) / Coop. Loi 47 et les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic)**, les effectifs ont progressé de façon relativement forte, + 5,3 % en moyenne annuelle, et ininterrompue au cours de la période. On observe simplement un ralentissement entre 2009 et 2011, avec des taux de croissance plus réduits que ceux habituellement enregistrés, conséquence probable de la crise économique de 2008.
- ▶ Les « **autres coopératives** » (de commerçants, de transport, de production de HLM, artisanales, etc.) ont vu leur effectifs régresser de - 0,8 % en moyenne annuelle, avec des baisses particulièrement marquées entre 2009 et 2012, probablement du fait, là encore, de la crise de 2008.

Au final, l'emploi au sein de la composante coopérative, à l'image de ce que l'on observe pour l'économie privée hors ESS, a marqué le pas plus précocement que dans l'ensemble de l'ESS. Ceci peut s'expliquer par le fait que les activités exercées par ces entreprises sont de nature marchande, d'où le fait qu'elles ont été, elles aussi, directement touchées par les effets de la crise économique mondiale.

En termes de secteurs d'activités, les principaux pourvoyeurs d'emplois coopératifs sur les 10 ans considérés sont les activités financières et d'assurance (+ 276 emplois ; + 0,3 % en moyenne annuelle), le commerce (+ 252 ; + 3,9 %), l'industrie-construction (+ 237 ; + 1,7 %) et le soutien aux entreprises (+ 204 ; + 2,6 %).



Le nombre d'établissements coopératifs a progressé, en moyenne annuelle, de + 1,3 % entre 2010 et 2016¹, soit quasiment comme les effectifs. Le nombre de Scop / Coop. Loi 47 et de Scic a augmenté de façon significative et ininterrompue tout au long de la période (+ 5,1 % en moyenne annuelle). Les coopératives bancaires ont vu leur nombre progresser de façon beaucoup plus modérée (+ 0,6 %), avec des baisses sur les deux dernières années. Quant aux « autres coopératives », leur nombre a reculé sans discontinuer (- 3,2 % en moyenne annuelle), avec un recul particulièrement marqué en 2016.



¹ Des problèmes d'enregistrement pour les coopératives bancaires font que les données relatives au nombre d'établissements coopératifs ne sont pas valides sur 2007-2009, d'où le fait que nous prenons ici pour période de référence les années 2010 à 2016.

LES MUTUELLES : DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES ENTRE LES MUTUELLES DE SANTÉ ET D'ASSURANCE


L'emploi dans la composante mutualiste a progressé de + 3 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2016. La croissance a été nettement plus forte dans les mutuelles de santé et de prévoyance (+ 3,3 %) que dans les mutuelles d'assurance (+ 1,3 %).

► L'emploi au sein des **mutuelles de santé et de prévoyance** (qui représentent 85 % des effectifs mutualistes : 8 500 salariés sur 10 000 en moyenne sur la période considérée) a progressé de manière importante sur 2007-2011, avant de connaître une baisse ponctuelle en 2012 (- 0,7 %).

Les effectifs ont ensuite recommencé à croître à des taux assez forts sur 2013 et 2014 (+ 5,1 % pour chacune de ces deux années), avant de marquer à nouveau le pas en fin de période (- 0,5 % en 2015 ; + 0,1 % en 2016). Sur les 10 années considérées, on notera que ce sont surtout les activités relevant du secteur de l'action sociale (Ehpad, crèches...) qui ont tiré la croissance des effectifs au sein de cette catégorie de mutuelles, avec la moitié des emplois créés correspondants.

► L'emploi dans les **mutuelles d'assurance**, après avoir connu des mouvements assez marqués, à la hausse ou à la baisse, sur 2007-2013, a progressé à un rythme assez élevé à partir de 2014 (de + 1 % à + 3 %).

En termes de secteurs d'activité, les principaux pourvoyeurs d'emplois mutualistes sur les 10 années considérés sont l'action sociale (+ 1 200 emplois ; + 11,8 % en moyenne annuelle), l'assurance (+ 730 ; + 1,6 %) et la santé (+ 380 ; + 1,4 %).

 Globalement, le nombre d'établissements mutualistes a progressé, en moyenne annuelle, de + 2,5 % entre 2007 et 2016. Les mutuelles de santé ont vu leur nombre augmenter quasiment sans discontinuer, à un taux annuel moyen de + 3,3 %, sauf en toute fin de période,

avec un recul significatif de - 2,7 % en 2016, qui est peut-être révélateur d'un phénomène de concentration au sein de ce type de mutuelles.

Au travers d'évolutions annuelles assez erratiques, à la hausse et à la baisse, le nombre de mutuelles d'assurance s'avère pratiquement identique en 2016 à ce qu'il était en 2007 (autour de 170 établissements).

LES FONDATIONS : UN FORT DYNAMISME, EN PARTICULIER DANS L'ACTION SOCIALE



Les effectifs dans les fondations ont crû sans discontinuer au cours de la période considérée, à un taux de croissance annuel moyen de + 3,6 %, pour atteindre près de 3 300 salariés en 2016.

La plus grande part des emplois créés par les fondations sur les 10 ans considérés relèvent du secteur de l'action sociale : environ 660 sur un total de 890, pour un taux annuel moyen de + 7,4 %.

Le nombre d'établissements ayant le statut de fondation a également progressé de façon ininterrompue au cours de la période : + 6 % en moyenne annuelle, avec toutefois un ralentissement à partir de 2012. En 2016, on dénombrait 61 fondations dans notre région.

TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

» Une croissance de l'emploi dans 9 secteurs sur 12

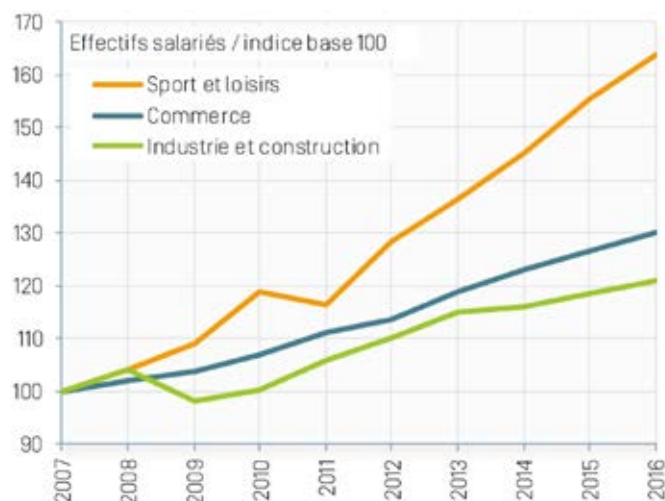
Evolution de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité entre 2007 et 2016

	2007-2016			Évolutions annuelles (en %)										2015-2016
	Evolution annuelle moyenne (en %)	Evolution (en %)	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois	
Sport et loisirs	+ 5,6	+ 63,6	+ 4 123	+ 4,0	+ 4,8	+ 8,9	- 2,0	+ 10,3	+ 6,1	+ 6,6	+ 6,9	+ 5,4	+ 540	
Commerce	+ 3,0	+ 30,2	+ 339	+ 1,9	+ 1,9	+ 3,1	+ 3,8	+ 2,2	+ 4,6	+ 3,7	+ 2,8	+ 2,8	+ 40	
Industrie et construction	+ 2,1	+ 21,0	+ 328	+ 4,2	- 5,8	+ 2,2	+ 5,6	+ 4,0	+ 4,6	+ 0,9	+ 1,9	+ 2,2	+ 41	
Activités financières et d'assurance	+ 1,0	+ 9,2	+ 1 284	+ 2,0	+ 2,2	+ 0,2	+ 0,4	+ 0,3	+ 2,3	+ 1,2	+ 0,3	- 0,1	- 21	
Santé	+ 0,9	+ 8,7	+ 1 196	+ 1,0	+ 2,1	+ 2,2	+ 2,0	+ 1,6	+ 0,0	- 0,9	+ 0,4	+ 0,0	- 2	
Action sociale	+ 0,7	+ 6,4	+ 5 405	+ 2,7	+ 1,4	+ 0,7	- 1,4	+ 0,0	+ 1,3	+ 1,5	- 0,2	+ 0,3	+ 289	
Information et communication	+ 0,5	+ 4,5	+ 42	- 0,1	+ 7,1	+ 0,3	- 8,8	- 1,3	+ 1,2	+ 1,1	+ 1,5	+ 4,2	+ 39	
Activités diverses de services et non-classés	+ 0,4	+ 3,4	+ 570	+ 1,8	+ 1,6	+ 5,8	- 1,9	- 4,1	- 3,5	+ 2,2	+ 1,8	+ 0,0	- 6	
Enseignement et formation	+ 0,3	+ 2,8	+ 376	- 0,8	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,0	- 1,4	+ 0,8	+ 0,0	- 0,3	+ 3,9	+ 523	
Arts et spectacles	- 0,9	- 7,8	- 421	+ 1,4	+ 0,3	+ 5,8	- 1,6	- 1,2	- 0,3	- 0,6	- 6,2	- 5,3	- 278	
Soutien aux entreprises	- 1,4	- 11,6	- 913	- 1,7	- 7,9	- 1,3	- 0,6	- 4,7	+ 1,1	+ 0,3	- 0,2	+ 3,2	+ 218	
Hébergement et restauration	- 2,5	- 20,6	- 580	- 6,4	- 1,8	- 2,1	- 2,6	- 2,3	- 3,7	- 1,9	- 1,7	- 0,2	- 4	
Total ESS	+ 0,8	+ 7,0	+ 11 749	+ 1,8	+ 1,1	+ 1,7	- 0,8	- 0,2	+ 0,9	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,8	+ 1 378	

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

TROIS SECTEURS DANS LESQUELS LES EFFECTIFS ONT PROGRESSÉ FORTEMENT


Evolution annuelle de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016




Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

Sport et loisirs : + 5,6 % en moyenne annuelle, soit 35 % du total des emplois privés créés par l'ESS entre 2007 et 2016. Les effectifs ont augmenté sans discontinuer à des taux généralement assez élevés, à la seule exception de l'année 2011, où ils ont reculé de façon significative.

A l'intérieur de ce secteur, on notera que l'emploi dans les activités de loisirs a crû de manière beaucoup plus marquée qu'au sein des activités sportives : + 15 % contre + 2,3 % en moyenne annuelle. En 2016, les effectifs s'élevaient à près de 4 100 salariés dans le domaine des loisirs et à 6 500 salariés dans le sport.

 Le nombre d'établissements employeurs a augmenté dans ce secteur, en moyenne annuelle, de + 1,7 % entre 2007 et 2016, soit nettement moins que les effectifs. Ce différentiel peut traduire une certaine consolidation des établissements de l'ESS dans ce secteur, dont la taille est généralement plutôt réduite.

Industrie et construction : + 2,1 % en moyenne annuelle. En 2016, les effectifs s'y élevaient ainsi à 1 900 salariés. Après avoir enregistré des hausses annuelles assez marquées sur la période 2007-2013 (à la seule exception de l'année 2009, où l'on observe une baisse ponctuelle mais forte des effectifs : - 5,8 %; conséquence de la crise économique mondiale qui touche ici des entreprises appartenant à la sphère marchande), l'emploi a progressé de façon beaucoup plus modérée dans ce secteur à partir de 2014.

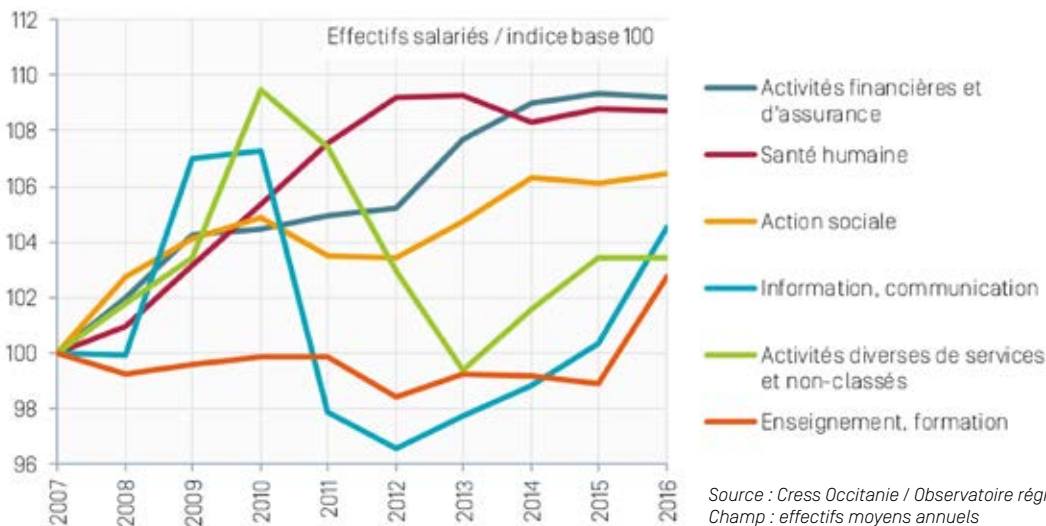
 Le nombre d'établissements dans ce secteur a augmenté pratiquement comme l'emploi au cours de la période considérée : + 2,2 % en moyenne annuelle. Les mouvements annuels sont très similaires à ceux des effectifs, avec notamment, un recul ponctuel en 2009 suivi par une reprise, dont le rythme tend à se ralentir quelque peu en fin de période.

Commerce (de détail et de gros) : + 3 % en moyenne annuelle, avec une croissance ininterrompue au cours de la période. En volume, ce secteur comptait près de 1 500 salariés en 2016.


 Le nombre d'établissements a également augmenté : + 4,7 % en moyenne annuelle.

SIX SECTEURS DANS LESQUELS LES EFFECTIFS ONT PROGRESSÉ DE FAÇON MODÉRÉE

Evolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016



Activités financières et d'assurance : + 1 % en moyenne annuelle, avec une hausse très modérée dans les activités financières (+0,3%) et, en revanche, une progression nettement plus forte dans les activités assurantielles (+2,3 %). Au final, ce secteur employait environ 15 200 salariés en 2016. Le taux de croissance global enregistré sur la période recouvre des variations annuelles hétérogènes : des hausses significatives en début de période, un ralentissement entre 2010 et 2012, une reprise en 2013 et 2014, et un nouveau ralentissement sur 2015-2016. Les dernières données trimestrielles montrent que ce recul tend à perdurer, avec, en glissement annuel, des baisses de - 0,4 % au 1er trimestre 2017 et de - 0,7 % au 2ème trimestre 2017.

 Entre 2010 et 2016², le nombre d'établissements a crû, en moyenne annuelle, de + 0,8 %, soit sensiblement moins que les effectifs. On observe un ralentissement en fin de période, avec même une baisse significative en 2016 (- 2,2 %) : cette évolution, dont nos prochaines notes permettront de voir si elle s'avère ou non durable, est peut-être révélatrice d'un changement dans la stratégie de développement des entreprises concernées, qui pourrait moins qu'auparavant reposer sur l'ouverture de nouvelles agences.

Santé : + 0,9 % en moyenne annuelle. Deux périodes très contrastées peuvent être observées : des hausses assez significatives de 2007 à 2012, une quasi stabilité entre 2013

et 2016. Ce secteur, qui regroupe les activités hospitalières et de soins (en centres ou à domicile), comptait près de 15 000 salariés en 2016.

 Le nombre d'établissements a progressé de manière ininterrompue entre 2007 et 2016, à un taux annuel moyen de + 3,1 %, significativement plus élevé que celui des effectifs.

Action sociale : + 0,7 % en moyenne annuelle. Malgré cette croissance modérée, ce secteur est à l'origine de 46 % des emplois créés par l'ESS au cours de la période, l'action sociale représentant, à elle seule, la moitié du total régional des emplois de l'ESS (en moyenne sur la période considérée pour le périmètre couvert par l'Urssaf : 87 600 salariés sur 175 000).


Ce ratio recouvre toutefois des évolutions hétérogènes selon les domaines d'activité considérés :

Dans l'hébergement social et médicosocial, l'emploi a augmenté de façon assez marquée : + 2 % en moyenne annuelle, pour atteindre un peu plus de 43 000 salariés en 2016. Il a progressé significativement entre 2007 et 2014, avant de connaître un net ralentissement en 2015 et 2016.

Dans l'action sociale sans hébergement, les effectifs ont diminué de - 0,4 % en moyenne annuelle et s'élevaient à 46 500 salariés en 2016. L'emploi a reculé quasiment sans

² Période de référence ici prise en compte en raison du problème, mentionné plus haut, d'enregistrement des coopératives bancaires.


discontinuer depuis 2010, avec des baisses particulièrement nettes en 2011 et 2012 (impact tardif et indirect de la crise sur un secteur relevant de la sphère non marchande), des baisses moins marquées à partir de 2013 et une stabilisation en 2016 (+ 0,1 %). On notera que ce recul de l'emploi dans l'action sociale sans hébergement est imputable, pour une bonne part, à l'aide à domicile, dont les effectifs ont diminué, en moyenne annuelle, de - 2,2 % au cours de la période, ce qui correspond à la perte de près de 3 900 postes. à l'aide à domicile, dont les effectifs ont diminué, en moyenne annuelle, de - 2,2 % au cours de la période, ce qui correspond à la perte de près de 3 900 postes.

 Globalement, le nombre d'établissements dans l'action sociale a légèrement augmenté au cours de la période : + 0,2 % en moyenne annuelle. Là encore, ce ratio recouvre des évolutions contrastées selon les domaines considérés :


Dans l'**hébergement social et médicosocial**, le nombre d'établissements a progressé sans discontinuer, à un taux annuel moyen de + 1,1 %.

Dans l'**action sociale sans hébergement**, le nombre d'établissements a baissé pratiquement chaque année (à deux exceptions près), à un taux annuel moyen de - 0,4 %.

Information et communication : + 0,5 % en moyenne annuelle. Après avoir connu des mouvements irréguliers, à la hausse ou à la baisse, et marqués entre 2007 et 2012, l'emploi a progressé de manière significative à partir de 2013, avec une accélération notable en fin de période (+ 4,2 % en 2016). Ce secteur ne représente toutefois qu'un faible volume d'emplois : un peu moins de 1 000 salariés en 2016.


 Au travers d'évolutions annuelles irrégulières, le nombre d'établissements dans ce secteur a progressé de + 0,8 % en moyenne annuelle sur la période considérée. Les mouvements relatifs, d'une part, au nombre d'établissements et, d'autre part, aux effectifs, ne sont pas forcément en phase : ainsi, pour l'année 2016, la croissance de l'emploi s'est-elle accompagnée d'un recul du nombre d'établissements (- 1,1 %).

Activités diverses de services et non-classés : + 0,4 % en moyenne annuelle. Cette croissance modérée s'est faite au travers de mouvements annuels présentant une grande variabilité : des hausses significatives entre 2007 et 2010, des baisses assez fortes entre 2011 et 2013, des hausses également significatives en 2014 et 2015, et un nouveau ralentissement en 2016, avec un taux de progression nul. Ce « secteur », au sein duquel les établissements dits non-classés, soit des associations ayant une pluri-activité ou dont l'activité est mal identifiée par l'Insee, représentent l'essentiel des effectifs (92 %), comptait près de 17 300 salariés en 2016.

 Le nombre d'établissements dans ce secteur a progressé, en moyenne annuelle, de + 0,3 %, soit quasiment comme les effectifs. Là encore, on observe des variations annuelles assez marquées, qui sont d'ailleurs conformes, en général, à celles de l'emploi. L'année 2016 se distingue cependant par une forte baisse du nombre d'établissements : - 3 %.

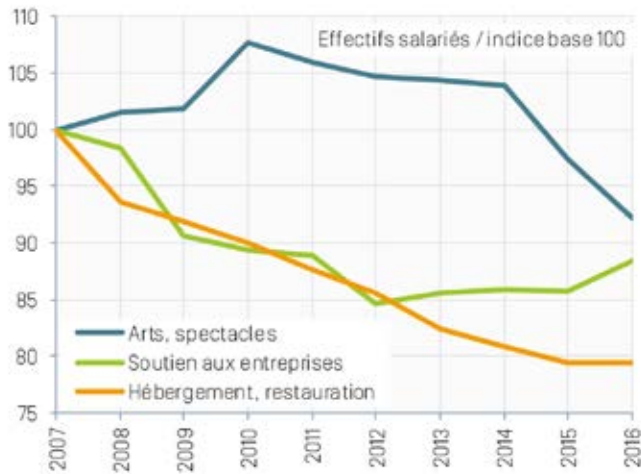
Enseignement et formation : + 0,3 % en moyenne annuelle (14 000 salariés en 2016). L'emploi a enregistré des mouvements modérés, à la hausse ou à la baisse, entre 2007 et 2015. En revanche, l'année 2016 se distingue par une forte progression des effectifs : + 3,9 %.

À l'intérieur de ce secteur, les effectifs ont augmenté assez fortement dans l'enseignement des disciplines sportives et de loisirs (+ 8,4 % en moyenne annuelle) ainsi que dans l'enseignement culturel (+ 6,1 %). En revanche, ils ont reculé quasiment sans discontinuer dans la formation professionnelle des adultes (- 1,6 %).

 Le nombre d'établissements a également progressé de façon modérée dans ce secteur : + 0,4 % en moyenne annuelle. Il est à noter que la forte croissance des effectifs sur l'année 2016 s'accompagne d'une hausse assez faible du nombre d'établissements (+ 0,6 %), ce qui dénote un développement des structures déjà existantes.

TROIS SECTEURS DANS LESQUELS LES EFFECTIFS ONT RECULE


Evolution annuelle de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016




Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

Soutien aux entreprises : - 1,4 % en moyenne annuelle, pour atteindre près de 7 000 salariés en 2016. L'emploi a reculé de manière assez significative entre 2007 et 2012. Une reprise s'est ensuite faite jour, avec une accélération marquée en 2016 (+ 3,2 %), qui concerne l'ensemble des activités constitutives de ce secteur.

Pour autant, sur l'ensemble de la période, seules les activités administratives, juridiques et comptables ont vu leurs effectifs croître (+1,8% en moyenne annuelle), tandis qu'ils ont régressé de manière significative dans les activités liées à l'emploi (- 2,8 %) ainsi que dans les autres activités de soutien aux entreprises (- 1,6 %).

 Le nombre d'établissements a, lui aussi, régressé au cours de la période considérée, de - 1,1 % en moyenne annuelle.

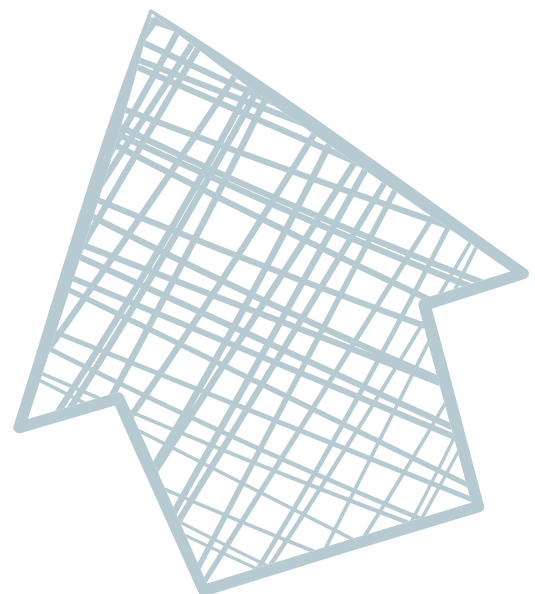
Arts et spectacles : - 0,9 % en moyenne annuelle. Après avoir progressé entre 2007 et 2010, les effectifs ont reculé de façon ininterrompue depuis 2011, avec des baisses particulièrement fortes en 2015 (- 6,2 %) et 2016 (- 5,3 %), année pour laquelle on dénombre 5 000 salariés dans ce secteur.

 Au travers de mouvements annuels présentant une grande variabilité, le nombre d'établissements a augmenté de + 0,8 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2016.

Hébergement et restauration : - 2,5 % en moyenne annuelle (environ 2 200 salariés en 2016). Ce secteur a perdu des emplois de manière ininterrompue entre 2007 et 2016, à un rythme toutefois moins rapide en fin de période qu'auparavant.

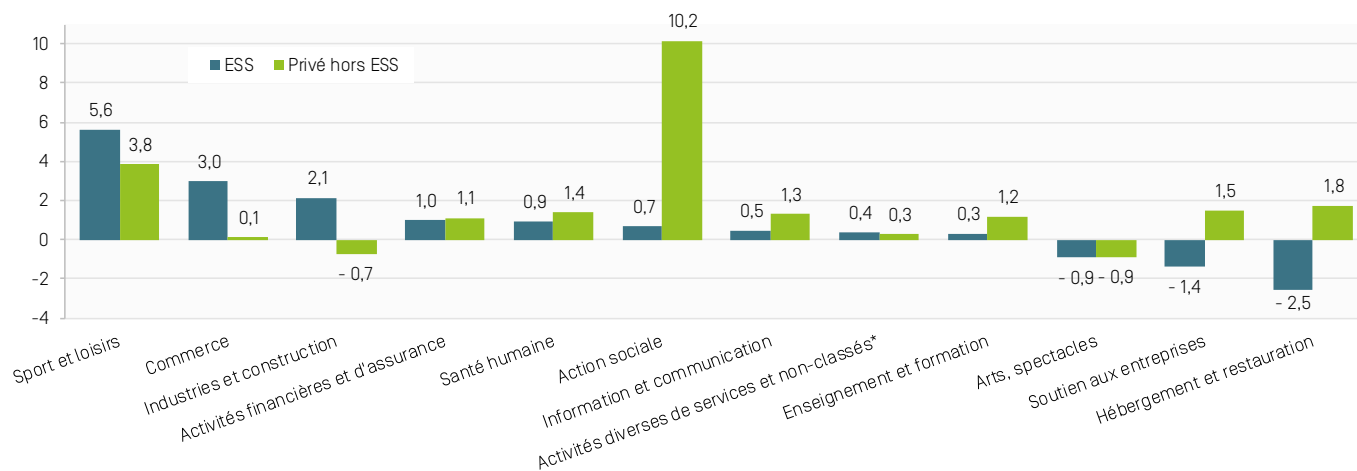
Ce ralentissement est imputable à une croissance assez forte des effectifs dans la restauration en 2015 et 2016, tandis que l'emploi a continué à reculer dans l'hébergement.

 Le nombre d'établissements a également diminué dans ce secteur, de - 3,2 % en moyenne annuelle.



COMPARAISON ESS / HORS ESS : DES ÉVOLUTIONS DIVERGENTES DANS PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Évolutions annuelles moyennes (en %) des effectifs entre 2007 et 2016 dans l'ESS et dans l'économie privée hors ESS en Occitanie par secteur d'activité



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

Pour les **trois secteurs dans lesquels les effectifs de l'ESS ont crû fortement**, on constate que seul celui du **sport et des loisirs** a également vu l'emploi au sein du reste de l'économie privée progresser de façon significative (bien que moins marquée). En revanche, dans les secteurs du **commerce** et de l'**industrie-construction**, les effectifs de l'économie privée hors ESS ont, respectivement, stagné et sensiblement reculé.

Cette différence d'évolution entre l'ESS et le reste de l'économie privée est d'autant plus notable que les activités concernées relèvent exclusivement de la sphère marchande. Elle peut ainsi être révélatrice d'une plus grande capacité de résistance et de développement des entreprises de l'ESS (en particulier coopératives, très présentes dans ces deux secteurs), notamment du fait des réserves impartageables qu'elles se doivent de constituer. S'agissant du commerce, ce constat est à relativiser par le fait que l'ESS y représente une part minimale de l'emploi total.

Pour les **secteurs dans lesquels l'emploi au sein de l'ESS a progressé de façon modérée**, on observe un net différentiel au niveau de l'**action sociale**, les effectifs du reste de l'économie privée y ayant progressé de manière très forte, surtout dans l'action sociale sans hébergement (+ 19,8 % en moyenne annuelle). Cette croissance est elle-même tirée par l'aide à domicile (+ 24 %) et l'accueil des jeunes enfants (+ 20,2 %), activités pour lesquelles une vive concurrence s'exerce entre les entreprises de l'ESS et celles du reste de l'économie privée.

Un différentiel significatif existe aussi au niveau du secteur de l'**enseignement-formation**, pour lequel les effectifs ont progressé à un rythme plus rapide dans l'économie privée hors ESS que dans l'ESS. Ce différentiel est imputable au domaine de la formation professionnelle des adultes, où les effectifs ont baissé de - 1,6 % en moyenne annuelle dans l'ESS, alors qu'ils ont progressé de + 2 % dans le reste de l'économie privée.

Pareillement, pour le secteur de l'**information-communication**, l'emploi a progressé plus rapidement, et sans discontinuer, dans l'économie privée hors ESS que dans l'ESS.

Enfin, s'agissant des **secteurs où l'emploi dans l'ESS a régressé**, on constate une même évolution négative des effectifs dans le reste de l'économie privée au niveau des **arts et spectacles** (les reculs sont, d'ailleurs, identiques dans les deux cas).

En revanche, pour les secteurs du **soutien aux entreprises** et de l'**hébergement-restauration**, l'emploi dans l'économie privée hors ESS a progressé de manière significative. Concernant ce dernier secteur, la hausse est imputable au domaine de la restauration, au niveau duquel les effectifs ont également eu tendance à progresser dans l'ESS, du moins en fin de période.

Par contre, l'emploi dans l'hébergement touristique est resté stable dans l'économie privée hors ESS, alors que, comme on l'a vu, il a reculé de manière significative au sein de l'ESS, ce qui est peut-être révélateur de difficultés spécifiques à cette dernière dans ce domaine d'activité.

TENDANCES DÉPARTEMENTALES

» Des évolutions contrastées selon les départements

Évolutions de l'emploi salarié et du nombre d'établissements employeurs dans l'ESS et dans l'économie privée hors ESS par département en Occitanie entre 2007 et 2016

	ESS				Hors ESS	
	Evolution annuelle moyenne de l'emploi (en %)	Solde net des emplois	Evolution annuelle moyenne des établissements	Solde net des établissements	Evolution annuelle moyenne de l'emploi (en %)	Evolution annuelle moyenne des établissements (en %)
Ariège	+ 0,7	+ 278	- 0,4	- 22	- 0,8	- 0,5
Aude	+ 1,3	+ 1 076	+ 0,7	+ 58	- 0,4	- 0,2
Aveyron	+ 1,4	+ 1 172	+ 0,5	+ 43	- 0,6	- 0,5
Gard	+ 0,2	+ 282	+ 0,8	+ 135	- 0,1	+ 0,1
Haute-Garonne	+ 1,7	+ 6 079	+ 1,3	+ 439	+ 1,4	+ 0,8
Gers	+ 0,6	+ 273	+ 0,2	+ 11	- 0,7	- 0,5
Hérault	+ 0,7	+ 2 175	+ 1,5	+ 458	+ 0,9	+ 0,9
Lot	- 1,6	- 860	+ 0,1	+ 3	+ 0,2	- 0,7
Lozère	- 0,1	- 76	+ 1,0	+ 39	- 0,5	- 0,6
Hautes-Pyrénées	- 0,3	- 245	- 0,1	- 7	- 1,1	- 0,7
Pyrénées-Orientales	+ 0,1	+ 98	+ 1,0	+ 99	+ 0,0	+ 0,1
Tarn	+ 0,7	+ 910	+ 0,7	+ 71	- 0,6	- 0,3
Tarn-et-Garonne	+ 1,0	+ 587	+ 0,8	+ 43	+ 0,2	+ 0,4
Région Occitanie	+ 0,8	+ 11 749	+ 0,9	+ 1 370	+ 0,5	+ 0,3

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf - Champs : effectifs moyens annuels ; nombre moyen annuel d'établissements employeurs

La croissance de l'emploi au sein de l'ESS a été particulièrement forte dans le département de la **Haute-Garonne** : + 1,7 % en moyenne annuelle, soit un peu plus du double qu'à l'échelle de l'Occitanie.

Elle s'est accompagnée d'une progression du nombre d'établissements également plus

marquée qu'au niveau régional : + 1,3 % contre + 0,9 %. Un tel dynamisme n'est toutefois pas propre à l'ESS : c'est également dans ce département que les effectifs au sein de l'économie privée hors ESS ont crû le plus fortement : + 1,4 %, contre + 0,5 % en Occitanie.

La croissance de l'emploi au sein l'ESS a également été supérieure à la moyenne régionale dans trois autres départements : l'**Aveyron** (+ 1,4 %), l'**Aude** (+ 1,3 %) et le **Tarn-et-Garonne** (+ 1 %), progressions qui se sont accompagnées de hausses plus ou moins importantes du nombre d'établissements. Dans ces trois départements, l'évolution de l'emploi au sein de l'ESS a été nettement plus favorable que dans le reste de l'économie privée, pour laquelle les effectifs ont régressé dans l'Aveyron (- 0,6 %) et dans l'Aude (- 0,4 %), et ont légèrement augmenté dans le Tarn-et-Garonne (+ 0,2 %).

Ce type de configuration, avec une évolution de l'emploi nettement plus favorable dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée, s'observe aussi dans les départements de l'**Ariège** (hausse de + 0,7 % des effectifs de l'ESS et baisse de - 0,8 % de ceux du reste de l'économie privée), du **Gers** (+ 0,6 % ; - 0,7 %) et du **Tarn** (+ 0,7 % ; - 0,6 %).

Au final, ces **six départements** ayant pour caractéristiques communes d'être relativement peu peuplés et à dominante plutôt rurale, ces écarts peuvent être révélateurs d'une capacité accrue de développement de l'ESS au sein de tels territoires. Parmi les facteurs explicatifs potentiels, on peut avancer le fait que l'exigence de rentabilité à court terme est moins prégnante pour les entreprises de l'ESS, qui obéissent à une logique de non lucrativité, totale ou partielle, que pour les autres entreprises privées.

Le type de configuration précédent souffre néanmoins quelques exceptions :

► En **Lozère** et dans les **Hautes-Pyrénées**, l'emploi au sein de l'ESS est resté stable ou a légèrement régressé (respectivement, - 0,1 % et - 0,3 %) tandis qu'il a reculé de façon assez significative dans le reste de l'économie privée (- 0,5 % et - 1,1 %), de sorte que cela n'invalide pas totalement l'hypothèse d'une plus grande aptitude de l'ESS à se développer dans les territoires ruraux à faible densité de population.

► En revanche, le **Lot** s'avère particulièrement atypique : l'emploi au sein de l'ESS y a reculé de manière significative (- 1,6 %), tandis que les effectifs dans le reste de l'économie privée y ont légèrement augmenté (+ 0,2 %). Ces évolutions de l'emploi se sont accompagnées de mouvements en sens inverse pour ce qui est du nombre d'établissements : ce dernier a très légèrement augmenté dans l'ESS (+ 0,1 %) et diminué dans le reste de l'économie privée (- 0,7 %).

► Les départements du Gard et des Pyrénées-Orientales, tous deux moyennement peuplés à l'échelle régionale, présentent des configurations assez proches, avec des évolutions assez comparables au sein de l'ESS et du reste de l'économie privée :

◊ Dans l'ESS, les effectifs sont plutôt restés stables (respectivement, + 0,2 % et + 0,1 %) et le nombre d'établissements a sensiblement progressé (+ 0,8 % et + 1 %).

◊ Dans l'économie privée hors ESS, l'emploi est également resté stable sur l'ensemble de la période (respectivement, + 0,1 % et + 0,0 %), tout comme le nombre d'établissements (+ 0,1 % dans les deux cas).

► Enfin, dans le département de l'Hérault, l'emploi a progressé de façon significative aussi bien dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée (respectivement, + 0,7 % et + 0,9 %), de même que le nombre d'établissements (+ 1,5 % et + 0,9 %). Cette configuration s'apparente donc à celle observée en Haute-Garonne, à la différence que les progressions de l'emploi y sont moins affirmées que dans ce dernier département. On notera que ces deux territoires partagent, eux aussi, des caractéristiques communes : ils sont relativement peuplés à l'échelle régionale et ont pour chef-lieu une Métropole particulièrement dynamique sur le plan économique.



Pour aller plus loin, consultez les notes de conjoncture Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole sur cressoccitanie.org [rubrique «Observer»]



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les Notes de conjoncture de l'Observatoire régional de l'ESS sont réalisées grâce aux données fournies à la Cress Occitanie par les Urssaf Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elles constituent des outils de veille destinés à appréhender la conjoncture de l'ESS et à en évaluer le dynamisme sur le territoire. Elles permettent de renseigner les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels sur les pertes et gains d'emplois, les créations et disparitions d'établissements. Elles permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes juridiques d'entreprises de l'ESS.

Champ ESS : ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision, pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

Champ Urssaf : les **données Acoff/Urssaf**, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non-CVS).

Evolution annuelle : comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1.

Glissement annuel : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2015 / 2T2014).

Le rapprochement effectué entre les données Acoff/Urssaf et les données de l'Insee (fichier Clap au 31/12/2015, dernière année disponible en l'état actuel), montre que le champ couvert par les Urssaf représente, dans notre région, environ 74 % du total des établissements employeurs et 84 % du total de l'emploi de l'ESS. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (environ 77 % des établissements employeurs et 90 % des effectifs correspondants), les mutuelles (81 % / 84 %) et les fondations (quasiment 100 %). Seule la composante coopérative est assez mal couverte (50 % / 48 %), en raison, notamment, de la non-intégration des coopératives agricoles, qui relèvent du régime agricole.

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE (CRESS OCCITANIE) :

pilote d'un développement de l'ESS inclusif et durable sur le territoire régional

LE CADRE LÉGISLATIF ET LES MISSIONS DES CRESS

Les CRESS sont reconnues et implantées sur les territoires avec, pour cadre législatif, l'article 6 de la loi du 31 juillet 2014 : « Les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire assurent au plan local la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. (...) Elles assurent à cet effet, au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs », les missions suivantes :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- L'animation d'un observatoire des données régionales de l'ESS relatives aux entreprises de l'ESS ;
- L'information et la mise en relation des entreprises de l'ESS à l'échelle européenne / internationale ;
- La promotion de l'ESS en tant que mode d'entreprendre spécifique

L'OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

● Observatoire :

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

● Développement économique :

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.

● Animation territoriale et coopérations :

Petits-déjeuners/matinales professionnelles ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, animation des Comités territoriaux du Mois de l'ESS....

● Communication :

Information sur l'ESS en région/national et européen, co-organisation d'événements (Mois de l'ESS), valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la CRESS...

LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

● LES FOCUS



● LES PANORAMAS TERRITORIAUX



● LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS



● LES NOTES DE CONJONCTURE



● LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ESS

L'Observatoire régional de l'ESS de la Cress Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les Cress et le CNCress.



Toutes les publications de la CRESS Occitanie sont à retrouver ou télécharger sur : www.cressoccitanie.org



CRESS OCCITANIE

Siège social : Toulouse - 70 boulevard Matabiau
Tél : 05 62 16 65 50

Délégation Générale : Montpellier Immeuble Le Richemont
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême
Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org

 [@cressoccitanie](https://www.facebook.com/cressoccitanie)
[@MoisESSOccitanie](https://www.facebook.com/MoisESSOccitanie)

 [@cressoccitanie](https://twitter.com/cressoccitanie)